

LES FINANCES / À la surprise du ministre des Comptes publics, Gérard Darmanin, qui voulait la fin de la taxe qui contribue à alimenter l'INAO, une majorité de députés, croisant les arguments des professionnels de l'agriculture, s'est prononcée pour son maintien.

Les députés refusent de supprimer la taxe affectée à l'INAO

Lors de son vote de mardi, le Sénat a voté en faveur de la suppression de la taxe affectée à l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO). Cette décision a surpris le ministre des Comptes publics, Gérard Darmanin, qui avait annoncé la suppression de cette taxe. Cependant, les députés ont refusé de suivre cette décision, préférant maintenir la taxe affectée à l'INAO.



Marie-Christine Dalloz, 55 ans, est députée de la 1^{re} circonscription de la Seine-Saint-Denis. Elle a été élue députée en 2017. Elle est membre du groupe parlementaire de la majorité présidentielle.